superposée à la girouette, même aux deux flèches de Saint-Jean-de-Latran et au clocher pyramidal de Sainte-Marie *ad nives*, basiliques patriarcales et majeures. J'ai établi et je maintiens (ce que m'ont confirmé Son Em. le cardinal de Bonald ; Mgr. Debellay, archevêque d'Avignon ; plusieurs de NN. SS. les évêques du Midi) que la croix subordonnée au coq n'existe ni dans la ville de Lyon, ni en Italie, ni en Espagne, ni dans tous les diocèses méridionaux. J'ai établi et je maintiens, que le coq perché au sommet de la croix, est au moins une inconvenance.

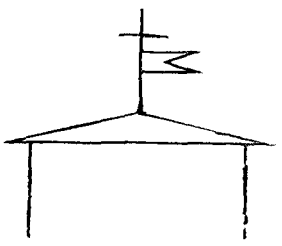

Je n'ai vu dans nos diocèses du Midi que deux poulets : l'un accidentellement posé sur l'ancienne cathédrale d'Adge, l'autre sur l'horloge de la cathédrale de Perpignan. L'appui que mes contradicteurs ont cru saisir dans un coq qui aurait surmonté une église de Brescia (Lombardie), est complètement illusoire. Le coq de Brescia commandait-il la croix d'un clocher? Je connais bien un archéologue vivant qui s'extasia devant les verres de couleur de l'apside de Saint-Nizier de Lyon, et en expliqua les formes par la science des nombres, la cabalistique et la runique. — Or, ces mosaïques de verres de couleur ont été disposées il y a trente ans par Lesourd. — Mais les gallophiles oublient constamment de dire dans quels auteurs anciens et sérieux ils ont lu que le coq *fût superposé à la croix* à la cime des clochers.

Le coq est parfaitement accepté par l'Eglise comme symbole chrétien assez mal défini, puisque le sacerdoce est divisé sur la question de savoir s'il signifie la vigilance ou la prédication. Quant à sa superposition à la croix, aucune règle liturgique ne l'autorise, aucune règle liturgique ne l'interdit. — En principe, nulle superposition, fût-elle d'un